

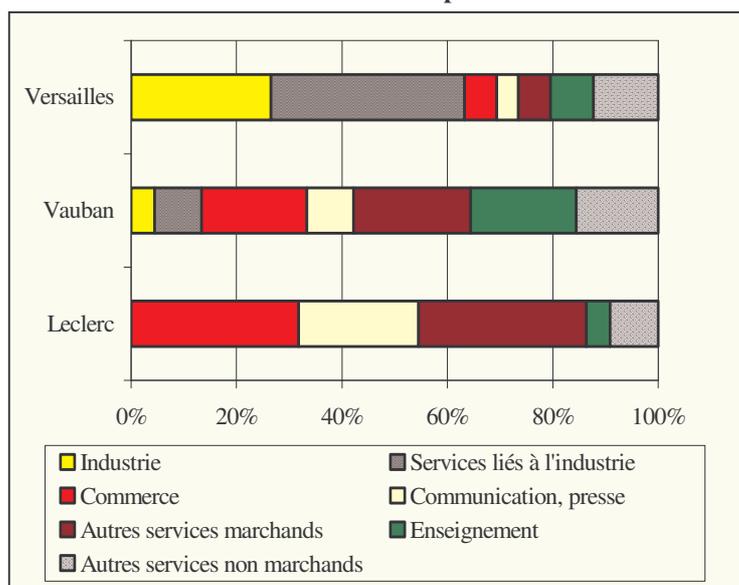
Neuf mois après Une enquête sur le devenir des diplômés de l'UVSQ

A la rentrée 1995, 935 étudiants inscrits en deuxième ou troisième cycle l'année précédente à l'Université de Versailles Saint-Quentin n'ont pas renouvelé leur inscription. Ils constituent une population assez hétérogène, que l'enquête postale réalisée en Mars-Avril 1996 par l'Observatoire de la Vie Etudiante permet de décrire.

Un sortant sur deux est titulaire d'une maîtrise

La moitié des sortants a terminé son second cycle universitaire et est titulaire d'une maîtrise, une MST ou une MSG (respectivement 41% et 9%). Mais plus du tiers a quitté l'UVSQ avant, avec seulement un DEUG (8%) ou une licence (28%). Les autres (14%) ont obtenu un diplôme de troisième cycle, DEA, DESS, ou un titre d'ingénieur. Le niveau de diplôme obtenu diffère selon la filière suivie, ce qui est le reflet à la fois des différences de l'offre de formation à l'UVSQ (absence ou présence de certaines spécialisations, de DESS, DEA...), de sélectivité plus ou moins grande des disciplines, et des stratégies de formation des étudiants. Les étudiants en sciences sociales et humaines, mathématiques et physique, chimie et biologie sortent très souvent après la licence. Les échecs en second cycle sont rares en sciences économiques et sociales sur le site de Vauban (au plus 5% de DEUG), deux fois plus fréquentes en droit à Leclerc et en sciences à Versailles. Les économistes sortent massivement après une maîtrise, les informaticiens après un diplôme de troisième cycle.

Répartition des sortants par filière et niveau de diplôme



La structure de cette population de sortants diffère peu de celle de leur cohorte d'origine¹. Les filles sont toutefois un peu plus nombreuses ainsi que les titulaires d'un bac A. Une fois surmontées leurs difficultés en premier cycle², les étudiants titulaires d'un baccalauréat technique sont dans la même situation que leurs camarades, tandis que les bacs C continuent d'être les plus fidèles à l'UVSQ.

L'analyse des données issues du fichier administratif de l'UVSQ (tableau 1) confirme l'inégale capacité des filières à fidéliser leurs étudiants. Mesurée par le taux de sortie, en 1995, des inscrits de second et troisième cycles de 1994, l'infidélité étudiante varie fortement entre la filière informatique où elle est minimum et l'économie où elle est maximum, et ceci quel que soit le niveau où on l'apprécie. Ainsi le taux de sortie de second cycle varie de 9% pour l'informatique à 45% pour l'économie et l'AES, il est légèrement inférieur à la moyenne en droit (31%), et supérieur en sciences humaines et sociales (41%).

En informatique, la fidélité étudiante est la conséquence de plusieurs facteurs : l'existence déjà ancienne d'un cursus complet et diversifié (2 DESS, un DEA, une école d'ingénieur déjà existants en 1994, 2 DEA et 2 DESS supplémentaires en 1995) et un marché du travail très actif. Les sciences économiques pâtissent certainement du caractère relativement spécialisé du DESS (Sécurité des transports), et, dans une moindre mesure, du DEA (Développement économique, social et territorial intégré). En sciences sociales et en langues les sorties ne sont fortes qu'au niveau licence, vers les IUFM. En droit, les taux de sortie inférieurs à la moyenne en maîtrise semblent notamment liés à l'existence de l'IEJ (Institut d'études juridiques) qui prépare aux concours du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) et de l'ENM (Ecole nationale de la magistrature).

L'informatique et le droit-sciences politiques apparaissent en 1995, comme les filières les plus attractives de deuxième et troisième cycles, puisqu'elles drainent respectivement 19% et 37% des 713 entrants de ces

¹ la vie étudiante à Versailles-Saint-Quentin, une enquête sur les second et troisième cycles, Septembre 1995

² les étudiants de l'UVSQ au scanner, Juin 1993, et Etudiants de passage, Novembre 1994

cycles, et qu'elles contribuent deux fois moins aux sorties.

Tableau 1 : taux de sortie (en%)

	Bac + 3	Bac + 4	Ens 2nd cycle	Bac + 5	Ens*	Effectif d'inscrits en 94
Droit-sciences politiques	20	51	31	74	37	515
AES	27	80	46		46	210
Sciences économiques	18	74	45	78	48	358
Sciences humaines et sociales	30	64	41	53	43	253
Mathématiques et physique	19	61	33		33	423
Informatique	8	11	9	84	33	293
Chimie et biologie	22	60	34	40	33	396
Ensemble	21	60	35	74	38	2 448

source : fichier administratif

* y compris les doctorats et les inscrits uniquement à l'IEJ

Deux sortants sur trois sont encore étudiants

Neuf mois après avoir quitté l'UVSQ, près des deux tiers des étudiants poursuivent leurs études ailleurs, à temps plein ou à temps partiel, les autres étant en emploi (19%), au service national (10%), au chômage ou inactif (7%). Certains continuent leurs études tout en ayant un emploi, ce qui porte à 28% la part des sortants ayant un emploi. Le niveau du diplôme obtenu conditionne moins l'avenir (immédiat) des sortants qu'on aurait pu le penser : maximum pour la licence (80%), le taux de poursuite d'études est très élevé aussi bien avec un DEUG qu'avec une maîtrise (66%). La maîtrise n'est pas un diplôme de fin d'études, l'insertion professionnelle se fait au niveau bac + 5, au delà duquel seul un étudiant sur cinq prolonge sa formation.

Tableau 2 : la situation des sortants neuf mois après leur sortie, selon le niveau de diplôme obtenu

	bac+2	bac+3	bac+4	òbac+5	Ensemble
études à temps complet	61	74	58	14	57
études à temps partiel	2	4	9	7	7
emploi	21	11	14	54	19
recherche d'emploi	5	3	7	9	6
service national	7	7	11	14	10
inactif	4	1	1	2	1
effectif enquêté	56	190	338	92	676

La poursuite d'études varie selon la filière. Maximale en sciences (70 à 75%) - sauf en informatique où la sortie, au niveau troisième cycle, est suivie d'emploi -, elle est forte en sciences sociales et humaines (66%) et faible en AES (47%), la prise en compte des études à temps partiel corrigeant un peu ces écarts. Les taux très élevés constatés en sciences humaines, mathématiques et sciences de la vie résultent de l'attraction par les

IUFM, pour des sorties après la licence. Toutefois les écarts entre filières restent très significatifs même pour les sorties de l'UVSQ en fin de cycle, au niveau bac + 4 ou plus, et varient presque du simple au double entre l'AES et les sciences de la matière.

Des effets brouillés de l'origine sociale

La prolongation de scolarité est plus fréquente d'une part pour les étudiants originaires des classes supérieures, et d'autre part pour ceux des classes populaires (de 75 à 80%), moins fréquente pour ceux issus des classes moyennes, indépendantes ou salariées (55%), l'essentiel de la différence se situant au niveau de la maîtrise. Cette situation diffère nettement de celle observée² lors des sorties d'échec du niveau bac + 1. A ce niveau les chances de réorientation et de rattrapage par d'autres filières de scolarisation supérieure croissent selon l'échelle sociale : trois enfants de cadres sur quatre, deux enfants de professions intermédiaires ou d'indépendants sur trois, un enfant d'employé ou d'ouvrier sur trois poursuivent des études après avoir quitté l'UVSQ.

On peut faire l'hypothèse qu'à la sortie du second cycle universitaire, la prolongation de la formation des enfants des étudiants issus des classes populaires résulte, pour une part, les difficultés plus grandes qu'ils rencontrent pour rentrer sur le marché du travail, alors que les étudiants issus des classes moyennes sont aidés dans le processus d'insertion par les réseaux ou le capital de leurs parents.

Des jeunes toujours très dépendants de leur famille

Dans ces conditions, il est clair que le départ de l'UVSQ n'entraîne pas de changement radical dans la situation matérielle des étudiants, sauf pour ceux qui ont pris un emploi. Les deux tiers des sortants continuent à dépendre économiquement de leur famille (ils étaient 75% l'année d'avant), et quelques uns de leur conjoint. Les boursiers sont plus nombreux (12% contre 8%). Mais le processus de décohabitation parentale s'est accéléré, ainsi que la mise en couple : un étudiant sur deux (contre un sur quatre) a maintenant quitté le domicile parental et un sur cinq vit en couple (plus de deux fois plus). Les étudiants qui ont décohabité sont deux fois plus souvent en activité professionnelle que les autres, et un peu moins souvent en études, mais les actifs sont néanmoins sensiblement moins nombreux que les étudiants dans cette population émancipée (30% contre 54%). Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, surtout quand ils sont d'origine aisée, la décohabitation semble bien précéder l'entrée dans la vie active, et ne pas être conditionnée par elle.

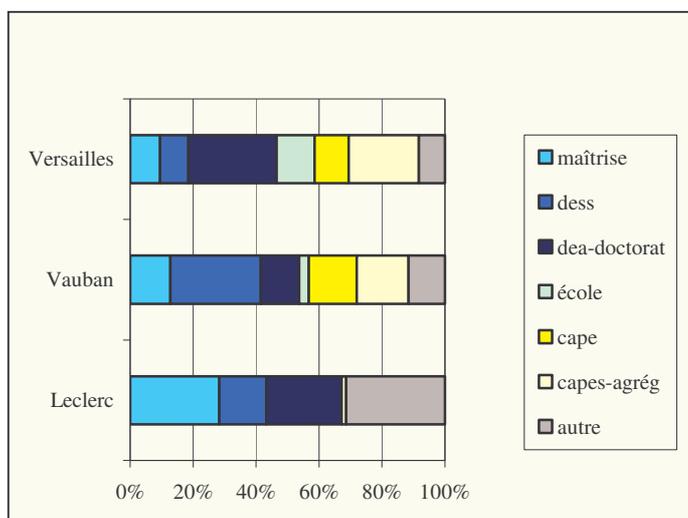
La poursuite d'études se fait dans le public

Quel que soit le niveau de diplôme de sortie, la poursuite des études supérieures se fait, neuf fois sur dix, dans des établissements publics, où les coûts de scola-

risation sont faibles. Cette scolarisation diffère donc nettement de celle qui suit les sorties d'échec au niveau bac + 1, très souvent effectuée dans des établissements privés onéreux. Les universités parisiennes accueillent plus du tiers des sortants, les IUFM -celui de Versailles presque exclusivement-, un cinquième, les universités de province 15%. Car les anciens étudiants de l'UVSQ s'éloignent peu, les femmes encore moins que les hommes, 1% quitte la France et moins de 30% la région parisienne.

Un quart des sortants en études prépare un concours d'aptitude à l'enseignement, CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles), CAPES, CAPET ou agrégation ; un cinquième un DEA ou un doctorat, presque autant un DESS ; une minorité (6%) a intégré une école d'ingénieur ou de commerce, tandis que les autres préparent une maîtrise ailleurs, ou suivent une formation spécialisée (notamment à la profession d'avocat ou de magistrat). Les formations suivies sont différentes selon le site et la filière. On sort de Leclerc, en droit, pour préparer une maîtrise, le CAPA ou l'ENM, éventuellement un DEA ou un doctorat. On sort de Vauban pour préparer un DESS (les économistes surtout), ou vers les IUFM pour une formation d'instituteur (les AES et les sciences humaines surtout). On sort de Versailles vers un DEA ou un doctorat, ou pour préparer le CAPES ou l'agrégation.

Les diplômes préparés après la sortie de l'UVSQ selon le site



Des stratégies de formation différentes selon le parcours antérieur

La formation aux métiers de l'enseignement draine presque la moitié des sortants titulaires d'une licence, mais alors que les étudiants en mathématiques et physique visent le CAPES ou l'agrégation, les autres, en biologie, AES, sciences humaines et sociales, se satisfont du CAPE. Dans les mêmes conditions, faire une maîtrise ailleurs qu'à l'UVSQ est fréquent pour les licenciés en droit, en économie, en chimie ou biologie. La part des formations enseignantes régresse fortement (14%) pour les sorties avec une maîtrise, alors que les 3èmes cycles représentent les deux tiers des études entreprises : DESS, DEA, écoles d'ingénieur ou de

commerce. Car le choix de formation est déterminé par la réussite antérieure. Les trois quarts de ceux qui se préparent à être professeur des écoles sont en retard à l'horloge scolaire, comme les deux tiers de ceux qui font une maîtrise ailleurs ; par contre la moitié des candidats aux DESS et les deux tiers des étudiants ayant intégré une école sont à l'heure. Et le type de baccalauréat obtenu continue à hiérarchiser les ambitions : après une maîtrise les trois quarts des bacs C se donnent comme objectif les diplômes les plus élevés, contre la moitié des bacs D et moins du tiers des bacs B.

Au-delà de la maîtrise, les femmes prolongent moins leurs études que les hommes, et quand elles le font elles manifestent moins d'ambition : le fait, connu, est encore vérifié. Les variables liées à l'origine socio-culturelle des étudiants ne déterminent pas leurs choix de formation ; elles jouent par contre sur les conditions dans lesquelles elle s'effectue. Ainsi avec une maîtrise les étudiants d'origine populaire sont-ils plus souvent en IUFM que ceux issus des classes supérieures, qui se destinent pourtant aussi souvent à l'enseignement secondaire. Ils vont aussi moins souvent en province, que ce soit dans une université ou un autre établissement.

Les sortants qui ont un emploi

L'insertion professionnelle des étudiants ne se joue pas en neuf mois. La description faite par les étudiants de leur situation en Mars-Avril 1996 peut, selon les cas, correspondre à un "petit boulot" d'étudiant, un emploi d'attente, ou une position relativement stable. Le flou de la catégorie "en emploi" pour la population des sortants traduit bien les difficultés de la photographie instantanée. Ainsi, sur les 684 étudiants qui ont répondu à l'enquête, 191 se déclarent en emploi, parmi lesquels 131 ont un emploi et ne font plus d'études, mais 241 décrivent leur emploi. On pourrait donc, selon les cas, décompter, 28%, 19% ou 35% de sortants en emploi. Le fait que l'emploi, ou les études, soient effectués à temps plein ou à temps partiel, n'explique qu'une partie des différences constatées. Dans la première partie de ce texte nous avons retenu la définition la plus restrictive de l'emploi, qui exclut la poursuite d'études, dans celle-ci nous retiendrons la plus large, intéressés que nous sommes par les étapes du passage à l'activité professionnelle.

La moitié des sortants qui ont décrit leur emploi le qualifie d'emploi à temps complet, le tiers de temps partiel, le reste étant constitué par des emplois en alternance avec les études. Les emplois à temps partiel correspondent le plus souvent moins de 10 heures par semaine ; la moitié de ceux qui les occupent ne souhaite pas travailler plus et seul un quart souhaiterait un temps plein, très souvent donc ce temps partiel correspond bien aux besoins des sortants.

Le poids du travail à temps complet dépend de la formation reçue et du niveau de diplôme de sortie : avec une maîtrise ou un troisième cycle, 60% des emplois

sont à temps complet, comme avec une formation scientifique, alors que les juristes travaillent majoritairement à temps partiel.

Travailler au pays

Un emploi sur deux (et trois sur quatre pour les temps partiel) est offert par le seul département des Yvelines, et 85% par la région Ile-de-France. Les emplois à temps complet sont eux-mêmes très souvent exercés sur place : un tiers dans les Yvelines et la moitié dans le reste de l'Ile-de-France. Seuls les scientifiques s'éloignent un peu plus souvent, ce qui s'accompagne de salaires et de positions professionnelles plus favorables.

40% des emplois occupés par les anciens étudiants de l'UVSQ sont des emplois publics. Publics ou privés, les emplois sont aussi relativement stables, contrats à durée indéterminée dans les deux tiers des cas pour les emplois à temps complet, et dans la moitié pour les temps partiels. Ce sont aussi des emplois correctement rémunérés, puisque neuf mois après avoir quitté l'université 40% des étudiants ayant au moins une maîtrise gagnent plus de 10 000 F. Les salaires varient évidemment avec le temps de travail : le temps complet assure deux fois sur trois un salaire mensuel moyen d'au moins 7 500 F, le travail à temps partiel n'apporte qu'un salaire d'appoint, une fois sur deux inférieur à 2 500 F.

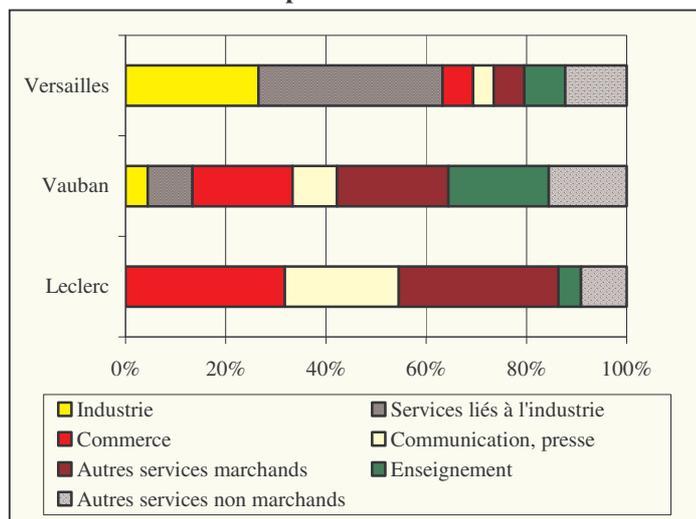
Des emplois dans les services

La grande majorité des actifs à temps complet est employée dans les services, l'industrie ne fournissant que moins d'un emploi sur cinq. Les services non marchands occupent presque un quart des diplômés (la moitié dans l'enseignement), tandis que les services marchands en emploient les trois cinquièmes. Les services liés à l'industrie : informatique, transports et télécommunications (18%) et commerce (16%) viennent en tête tandis que la presse et la communication représentent 10% des emplois.

Les juristes sont plus tournés vers les services marchands, les scientifiques vers l'industrie, les services liés à l'industrie et les services non marchands, alors que les diplômés de sciences sociales et humaines se répartissent dans tous les secteurs.

Les emplois à temps partiel, souvent dans le commerce et les services non marchands, constituent l'essentiel des faibles rémunérations. Les professions commerciales, même exercées à plein temps, semblent moins rémunératrices, alors que l'informatique assure des salaires élevés.

Secteur d'emploi selon la filière



Une majorité de cadres

Si le travail à temps partiel est le plus souvent un travail d'exécution, quel que soit le niveau de diplôme, la moitié des personnes qui travaillent à temps complet a un statut de cadre, un quart a un emploi de niveau intermédiaire. Les hommes sont beaucoup plus favorisés que les femmes, puisque deux sur trois occupent une position de cadre contre deux sur cinq. L'origine sociale ne joue pas, mais la filière de formation induit des différences sensibles. Il y a trois fois plus de cadres qui sortent de Versailles que de Leclerc, et deux fois plus que de Vauban. Dans ces conditions les différences entre hommes et femmes sont largement le reflet de leur formation différente.

Caractéristiques de l'enquête

L'enquête sur le devenir des diplômés de l'UVSQ en 1995 a été effectuée par questionnaire postal auprès des 935 étudiants inscrits en deuxième ou troisième cycle en 1994, et non réinscrits en 1995. Après le premier envoi, en Mars 1995, une relance postale puis une seconde, téléphonique, en Avril ont permis de recueillir 684 questionnaires. Le taux de réponse, 73%, très satisfaisant pour ce type d'enquête, varie peu selon les filières, un peu plus faible pour le site Leclerc, un peu plus élevé à Vauban. Il est, classiquement, meilleur pour les femmes que pour les hommes. Les répondants sont cependant représentatifs de l'ensemble des sortants.

Cette enquête a été réalisée, dans le cadre de l'Observatoire de la vie étudiante, par Jacqueline BOURGET, Alain CHENU et Sylvie VILTER, avec la collaboration de Doudou GUEYE. Nous remercions Monsieur l'Administrateur provisoire de l'Université du soutien qu'il a apporté à ce travail.